



## Logement social

→ Connaitre sa cotation et déposer sa demande de logement



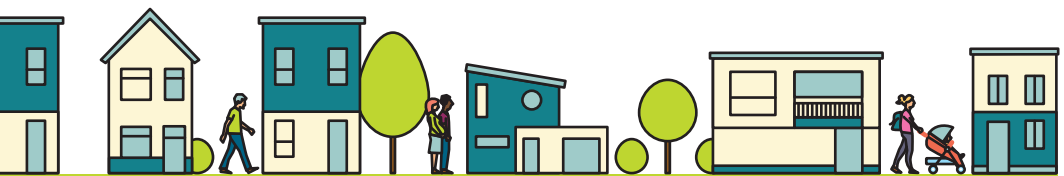
**La loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite ELAN) du 23 novembre 2018 rend obligatoire la cotation de la demande de logement social.**

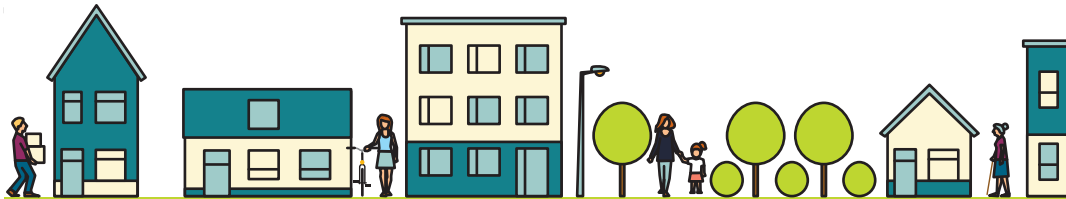
La cotation de la demande de logement locatif social consiste à attribuer un nombre de points à chaque demande de logement social en fonction des situations des demandeurs de logement social et selon des critères.

La Commission d'Attribution des Logements et de l'Examen de l'Occupation des Logements (**CALEOL**) décide de l'attribution des logements.

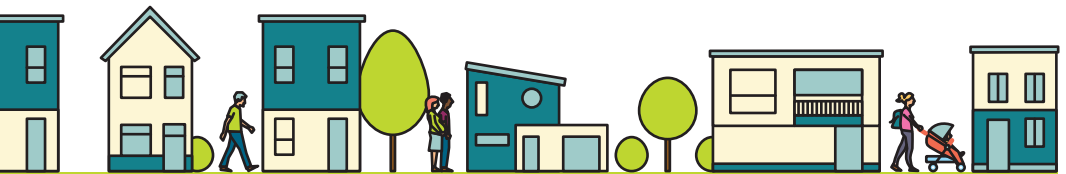
Pour aider l'étude des demandes de logement social, la CALEOL prend en compte plusieurs éléments d'appréciation, dont un nouveau critère : la cotation.

La cotation reste une information pour l'attribution. **Ce n'est qu'une aide à la décision pour l'attribution de logement.**





- p.06** La cotation c'est quoi ?
- p. 07** Où trouver ma note ?
- p. 09** Quels sont les critères de la cotation ?
- p. 09** Les critères de ma situation professionnelle pas à pas
- p. 10** Les critères de mon logement actuel
- p. 12** Les critères en lien avec mes ressources
- p. 12** Les critères de ma situation personnelle
- p. 14** L'ancienneté de ma demande de logement
- p. 15** Que dois-je faire ?
- p. 15** Que faire dans une situation difficile ou urgente ?
- p. 16** La grille métropolitaine de cotation de la demande de logement social





## La cotation c'est quoi ?

La cotation est une note, c'est la somme des points obtenus en fonction de :

- ma situation personnelle
- ma situation professionnelle
- mon logement actuel
- mes ressources
- la date de dépôt de ma demande de logement social

Je dois bien remplir ces informations dans ma demande de logement social pour avoir la note qui correspond à ma situation.



# Où trouver ma note ?



## Pour trouver ma note, je vais sur internet.

- Je vais sur le site **ma demande de logement social** :  
[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



- Je clique sur le bouton **me connecter**
- **Je crée mon compte** ou si j'ai déjà un compte, je complète mon identifiant et mon mot de passe
- **Dans mon espace personnel**, je trouve un tableau (exemple ci-dessous) avec :
  - **mes communes souhaitées**, ce sont les villes où je souhaite vivre
  - **ma note**, c'est la somme des points obtenus par critère pour ma demande de logement social

- **mon détail**, c'est le détail de mon nombre de points obtenus par critère qui explique ma note
- **ma date de calcul**, c'est le jour où ma note a été calculée
- **l'explication**, c'est la liste générale des différents critères (les situations) et des points qui s'appliquent dans les villes de la MEL
- **le type de logement demandé**, c'est le nombre de pièces dans le logement social (exemple : P3 = 3 pièces)
- **mon délai moyen**, c'est la durée théorique d'attente pour avoir ce type de logement dans la commune souhaitée.  
Il est calculé en nombre de mois. Ce délai moyen est une indication, il ne garantit pas l'obtention d'un logement (après ce délai). Le délai moyen change en fonction de la commune souhaitée et du type de logement social demandé.

## Extrait du tableau de cotation dans mon espace personnel

Ancienneté : 1 an et 2 mois

ACTUALISER  
MA DEMANDE

ABANDONNER  
MA DEMANDE

### ↓ Cotation

Commune souhaitée	Note	Détail	Date de calcul	Explication	Type de logement	Note la plus basse	Note médiane	Note la plus haute	Délai d'attente moyen en mois
		-	-	-	P3	-	-	-	
		-	-	-	P4	-	-	-	



Dans le tableau, ma note est comparée aux notes des autres demandes de logement social.

Ces demandes de logement social sont faites par des personnes qui souhaitent :

- la même commune et le même type de logement que moi
- ont le même niveau de ressources que moi

En effet, en fonction de mon niveau de ressources, je serai orienté vers :

- un logement avec un loyer bas
- un logement avec un loyer modéré
- un logement avec un loyer plus élevé

**J'élargis mes choix de communes.**

Je peux ajouter une commune supplémentaire qui me permettrait d'avoir une note au-dessus de la médiane. La note médiane c'est la note du milieu.

## Si j'ai des difficultés, je peux me faire aider

Je vais dans un lieu d'accueil proche de chez moi.

- **le CCAS** de ma ville (Centre Communal d'Action Sociale)
- **la mairie**
- **un bailleur social**
- **Action logement**
- **la MEL**

La liste des lieux d'accueil avec les adresses et les horaires d'ouverture est disponible si je vise avec mon téléphone ce QR CODE




# Quels sont les critères de la cotation ?

Certains critères apportent des points. Ces points s'additionnent pour ma note.

- Je remplis toutes **les pages de ma demande de logement social** en fonction de ma situation.
- Les coches et les informations complétées permettent l'activation des points correspondant à ma situation.

Je coche

Je complète

 Certains critères nécessitent un calcul automatique par rapport aux informations que je coche et je complète. Le logo calculette précise quand il y a un calcul automatique. Ce n'est pas moi qui doit faire le calcul.

## Les critères de ma situation professionnelle pas à pas

Je coche et je complète les informations correspondant à ma situation sur ma demande de logement social. Tous les critères et les points sont vérifiés et révisés (en fonction) avant le passage en CALEOL.



J'ai vécu une période de chômage de plus d'un an ou mon conjoint ou mon co-demandeur

→ Je coche D14 page 6 de ma demande de logement social



Je suis en activité professionnelle...

→ Je coche D2, D3, D4, D5, D7, ou D8 page 6

...et j'ai des ressources mensuelles très basses et je perçois un salaire ou le revenu d'activité ou la prime d'activité

→ Je remplis le tableau des ressources mensuelles page 7



Je vis éloigné de mon lieu de travail

→ Je coche F34 page 8



Je souhaite un logement dans la commune où je travaille

→ Je remplis la ville du lieu de travail principal page 6 et je demande la même ville en communes souhaitées pour le futur logement en G3 page 9



# Les critères de mon logement actuel



Je suis logé dans une structure d'hébergement

→ Je coche F7 page 8

Ou un établissement

→ Je coche F6 ou F8 ou F15 page 8

Ou un logement temporaire.

→ Je coche F12 page 8



Je suis hébergé chez mes parents, mes enfants

→ Je coche F9 page 8

Ou chez un particulier

→ Je coche F10 page 8

Ou à l'hôtel

→ Je coche F11 page 8



Je vis dans un appartement de coordination thérapeutique

→ Je coche F13 page 8



Je suis sans logement (sans abri, habitat de fortune, bidonville)

→ Je coche F17 page 8

Occupant sans titre, squat...

→ Je coche F18 page 8

Camping

→ Je coche F19 page 8

Habitat mobile

→ Je coche F20 page 8



Je vis dans un logement indigne

→ Je coche F27 page 8



Je vis dans un logement non décent.

→ Je coche F26 page 8

et je complète mon nombre d'enfants à charge ou les autres enfants en droit de visite

→ Je remplis en page 4 et 5



Je vis dans un logement repris ou mis en vente par son propriétaire

→ Je coche F28 page 8



Je vis dans un logement non adapté à mon handicap ou à ma perte d'autonomie (par exemple, je me déplace en fauteuil roulant et la résidence de mon logement actuel n'a pas d'ascenseur)

→ Je coche F29 page 8

→ Je complète également la demande de logement social pour les logements adaptés aux handicaps et à la perte d'autonomie en pages 11 et 12



Je vis dans un logement trop grand

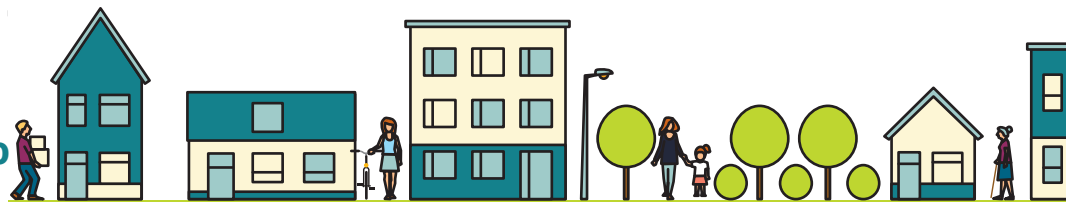
→ Je coche F31 page 8

Sera calculée ma sous-occupation<sup>①</sup> en fonction du nombre de personnes que je déclare vivant dans mon logement actuel

→ Je remplis F23 page 8

et du nombre de pièces dans mon logement actuel

→ Je remplis F21 page 8





**Je vis dans un logement trop petit**  
→ Je coche F32 page 8

**Sera calculée ma sur-occupation<sup>2</sup> en fonction du nombre de personnes que je déclare vivant dans mon logement actuel**

→ Je remplis F23 page 8

**et le nombre de pièces**

→ Je remplis F21 page 8

**ou la surface de mon logement actuel**

→ Je remplis F22 page 8



**Je vis dans un logement bientôt démolit**

→ Je coche F33 page 8



**Je vis dans un logement éloigné de ma famille**

→ Je coche F36 page 8



**Je vis dans un logement éloigné des équipements et des services**

→ Je coche F35 page 8



**Je suis en procédure d'expulsion**

→ Je coche F37 page 8



**Je vis dans un logement mal isolé de classe énergétique G**

→ je remplis la partie précisions complémentaires - H1 page 10 et ma déclaration doit être validée manuellement par un lieu d'accueil qui enregistre la demande de logement social. Veuillez prendre contact avec un lieu d'accueil pour faire valider ce critère.

## Explication du calcul

- ① **Mon logement est trop grand si le nombre de personnes est inférieur au nombre de pièces de mon logement.** Je retranche 1 au nombre de pièces de mon logement. Si le nombre obtenu est supérieur au nombre de personnes qui habitent le logement, alors je suis en sous-occupation.  
**Exemple :** nous sommes deux personnes dans un logement 4 pièces.  $4 - 1 = 3$  et 3 est plus grand que 2 personnes.
- ② **Mon logement est trop petit si le nombre de personnes n'est pas adapté à la surface de mon logement ou au nombre de pièces de mon logement.** J'ajoute 1 au nombre de pièces de mon logement. Si le nombre obtenu est inférieur au nombre de personnes qui habitent le logement, alors je suis en sur-occupation.  
**Exemple :** nous sommes 4 personnes dans un logement 2 pièces.  $2 + 1 = 3$  et 4 est plus grand que 3 personnes.

Nombre de personnes	1	2	3	4	5	7	8
Surface minimale (m <sup>2</sup> )	9	16	34	43	52	61	70



## Les critères en lien avec mes ressources



Mon taux d'effort est trop élevé si le montant de mon loyer (en dehors de l'aide personnelle au logement) représente plus d'1/3 de toutes mes ressources mensuelles

→ Je coche F24 page 8

→ Je complète le tableau des ressources mensuelles page 7



Mes ressources mensuelles, celles de mes co-demandeurs et des autres personnes fiscalement à charge sont prises en compte

→ Je coche F24 page 8

→ Je complète le tableau des ressources mensuelles page 7



Les tranches de ressources sont divisées en 4 quartiles de ressources parmi les demandeurs qui attendent actuellement un logement.

**1<sup>er</sup> quartile de ressources** : je suis dans les demandeurs les plus modestes qui attendent un logement (par exemple 400 euros mensuels pour une personne seule).

**2<sup>e</sup> quartile de ressources** : je suis dans les demandeurs modestes qui attendent un logement (par exemple 1100 euros pour une personne seule).

**3<sup>e</sup> quartile de ressources** : je suis dans les demandeurs aux ressources intermédiaires qui attendent un logement.

**4<sup>e</sup> quartile de ressources** : je suis dans les demandeurs aux ressources plus élevées qui attendent un logement.

## Les critères de ma situation personnelle



Je suis en situation de handicap ou une personne de mon foyer est en situation de handicap

→ Je coche C1 page 3

ou mon logement est inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie

→ Je coche F29 page 8

ou je perçois l'allocation adulte handicapé, ou l'allocation d'éducation

d'enfant handicapé, ou l'allocation journalière de présence parentale

→ Je complète le tableau des ressources mensuelles page 7

Je complète également le complément à la demande de logement social pour les logements adaptés aux handicaps et à la perte d'autonomie en pages 11 et 12.





**j'ai plus de 60 ans**

→ Je complète à compléter ma date de naissance en page 1



**et je vis dans un logement trop grand**

→ Je coche F31 page 8

**et le critère sous occupation est validé** (voir l'explication de sous occupation plus haut dans ce dépliant),

**en fonction du nombre de personnes que je déclare vivant dans mon logement actuel**

→ Je coche F23 page 8

**et du nombre de pièces dans mon logement actuel**

→ Je coche F21 page 8

**et je vis dans un logement trop cher**

→ Je coche F30 page 8

**ou mon taux d'effort trop élevé est validé** (voir l'explication de taux d'effort trop élevé plus haut dans ce dépliant)

→ Je coche F24 page 8

**et j'ai des ressources mensuelles très basses**

→ Je complète le tableau des ressources mensuelles page 7



**J'attends un enfant**

→ Je complète la date de naissance attendue page 4 de ma demande de logement social



**et je vis dans un logement trop petit**

→ Je coche F32 page 8

Mon logement est trop petit si le nombre de personnes n'est pas adapté à la taille/surface de mon logement ou au nombre de pièces de

mon logement. Par exemple, je suis en couple avec deux enfants et je suis dans un studio c'est trop petit. En revanche, je suis dans un 3 pièces, ce n'est pas trop petit.



**Je suis parent isolé** (si je n'ai pas de conjoint ou de co-demandeur)

→ en page 2

→ Je complète si j'attends un enfant et mon nombre d'enfants à charge en page 4 ou les autres enfants en droit de visite en page 5



**Je divorce ou je me sépare**

→ Je coche F44 page 8



**Je quitte un hébergement de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**

→ Je coche F46 page 8



**Je suis victime de violences au sein de mon couple**

→ je coche F40 page 8)

**ou victime de mariage forcé**

→ Je coche F41 page 8



**Je suis victime de viol ou d'agression sexuelle à mon domicile ou proche de mon domicile**

→ je remplis si je le souhaite la partie précisions complémentaires - H1 page 10 et ma déclaration doit être validée manuellement par un lieu d'accueil qui enregistre la demande de logement social. Veuillez prendre contact avec un lieu d'accueil pour faire valider ce critère.





### **Je suis victime de traite des êtres humains ou de proxénétisme**

→ je remplis si je le souhaite la partie précisions complémentaires  
- H1 page 10 et ma déclaration doit être validée manuellement par un lieu d'accueil qui enregistre la demande de logement social. Veuillez prendre contact avec un lieu d'accueil pour faire valider ce critère.

---



### **Je sors de prostitution**

→ je remplis si je le souhaite la partie précisions complémentaires  
- H1 page 10 et ma déclaration doit être validée manuellement par un lieu d'accueil qui enregistre la demande de logement social. Veuillez prendre contact avec un lieu d'accueil pour faire valider ce critère.

---

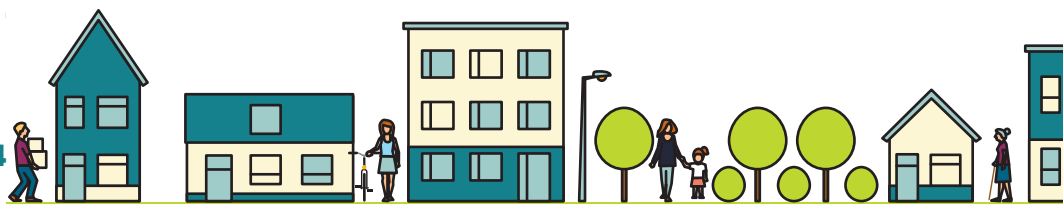
---

## **L'ancienneté de ma demande de logement social**

---



L'ancienneté de ma demande de logement social est prise en compte à partir de 18 mois d'attente.  
Ce calcul est automatique à partir de la date initiale de dépôt de ma demande de logement social.



## Que dois-je faire ?

→ **Ma situation change, je mets à jour ma demande**  
Le nombre de points évolue à chaque mise à jour de ma demande de logement social.

→ **Je fournis toutes les pièces justificatives pour bénéficier des points correspondants à ma situation.**

→ **Je m'adresse à un lieu d'accueil pour être aidé à remplir ma demande de logement social.**

→ **Je peux demander un entretien individuel d'information**

La liste des lieux d'accueil avec les adresses et les horaires d'ouverture est disponible si je vise avec mon téléphone ce QR CODE.



## Que faire dans une situation difficile ou urgente ?

Si je suis dans une situation difficile ou urgente, je m'adresse à un lieu d'accueil. Le lieu d'accueil vérifie ma situation et m'oriente pour constituer un dossier prioritaire si besoin (vers les services sociaux du Département comme les Maisons Nord Solidarités ; les CCAS par exemple) ou complète le dossier prioritaire directement.

**Les services de l'État et/ou de la MEL vérifient et valident le dossier prioritaire.** J'obtiens alors un forfait de points supplémentaires en cas d'instruction par **un dispositif logement prioritaire.**

- Ma demande est reconnue prioritaire DALO (Droit au logement opposable) : **990 points** validés par l'État
- Ma demande est reconnue prioritaire PDALHPD (Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) : **500 points** validés par l'État
- Ma demande est reconnue par le dispositif mutations complexes et/ou bloquées : **500 points** validés par la MEL
- Mon logement est concerné par le dispositif de relogement NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain) : c'est une **filiale prioritaire** cochée par les bailleurs sociaux dans la demande de logement social.



# La grille métropolitaine de cotation de la demande de logement social

## Comment lire cette grille

- Les points des critères déclaratifs peuvent s'additionner.
- J'obtiens un forfait de points supplémentaires en cas d'instruction et validation du caractère prioritaire de ma demande par l'État ou la MEL (990 ou 500 points - valable une fois).

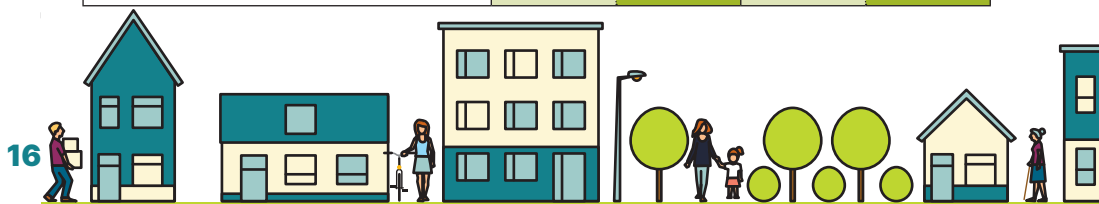
Tous les critères et les points sont vérifiés et révisés (en fonction) avant le passage en CALEOL.

## Ma situation professionnelle

	Je ne suis pas locataire d'un logement social		Je suis déjà locataire d'un logement social	
	Points	Forfait	Points	Forfait
Je reprends une activité après une période de chômage de longue durée	20	500	20	500
Je suis travailleur modeste	15	/	15	/
Mon logement est éloigné de mon lieu de travail	19	/	19	/
Je travaille dans la commune que je demande	19	/	19	/

## Ma situation vis à vis de mes revenus

	Je ne suis pas locataire d'un logement social		Je suis déjà locataire d'un logement social	
	Points	Forfait	Points	Forfait
Mon taux d'effort est excessif (loyer + charges supérieur à 33% de mes ressources)	20	500	29	500
Mes revenus se situent dans le 1 <sup>er</sup> quartile	10	/	10	/
Mes revenus se situent dans le 2 <sup>e</sup> / 3 <sup>e</sup> / 4 <sup>e</sup> quartile	1	/	1	/



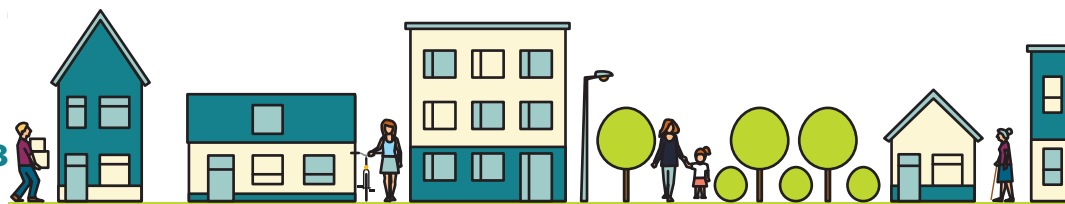
## Ma situation vis à vis du logement actuel

		Je ne suis pas locataire d'un logement social		Je suis déjà locataire d'un logement social	
Je suis hébergé(e) par un tiers		<b>20</b>	<b>500</b>	/	/
Je vis dans un appartement de coordination thérapeutique		<b>20</b>	<b>500</b>	/	/
Je suis hébergé(e) ou logé(e) temporairement dans un établissement ou un logement de transition		<b>20</b>	<b>500</b>	/	/
Je suis dépourvu(e) de logement et d'hébergement		<b>20</b>	<b>500</b>	/	/
Je vis dans un logement indigne		<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Je vis dans un logement non décent	Avec au moins un mineur	<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
	Sans condition de mineur	/	/	<b>20</b>	<b>500</b>
Mon logement est repris ou mis en vente par son propriétaire		<b>10</b>	/	/	/
Je vis dans un logement non adapté à mon handicap ou à ma perte d'autonomie		<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Je vis dans un logement trop grand (sous occupation)		<b>19</b>	/	<b>29</b>	<b>500</b>
Je vis dans un logement trop petit (sur occupation)		<b>20</b>	<b>500</b>	<b>29</b>	<b>500</b>
Je vis dans un logement bientôt démoli		<b>20</b>	<b>NPRU</b>	<b>20</b>	<b>NPRU</b>
Je vis dans un logement éloigné de ma famille		<b>10</b>	/	<b>10</b>	/
Je vis dans un logement éloigné des équipements et des services		<b>5</b>	/	<b>5</b>	/
Je suis en procédure d'expulsion sans relogement		<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Je vis dans un logement mal isolé de classe énergétique G		<b>10</b>	/	<b>10</b>	/



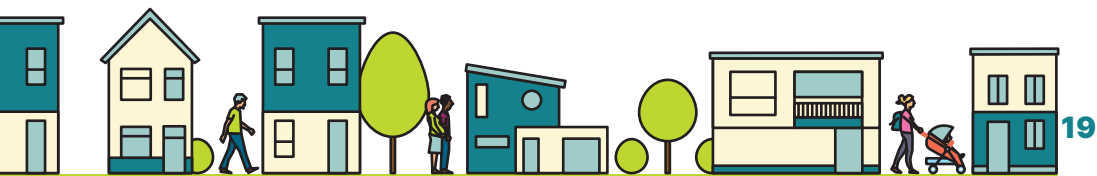
## Ma situation personnelle

	Je ne suis pas locataire d'un logement social		Je suis déjà locataire d'un logement social	
Je suis en situation de handicap (ou une personne de mon foyer)	<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Je suis une personne âgée en difficulté financière dans un logement trop grand	<b>19</b>	/	<b>29</b>	<b>500</b>
J'attends un enfant dans un logement trop petit	<b>10</b>	/	<b>10</b>	/
Je suis parent isolé	<b>10</b>	/	<b>10</b>	/
Je divorce / je me sépare	<b>15</b>	/	<b>15</b>	/
Je quitte un hébergement de l'aide sociale à l'enfance	<b>20</b>	<b>500</b>	/	/
Je suis victime de violence au sein de mon couple ou victime de mariage forcé	<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Je suis victime de viol ou d'agression sexuelle à mon domicile ou à ses abords	<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Je suis victime de traite humaine ou de proxénétisme	<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Je suis engagé(e) dans un parcours de sortie de prostitution et d'insertion sociale et professionnelle	<b>20</b>	<b>500</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Je suis sortant(e) de prison	/	<b>500</b>	/	/
Je suis reconnu(e) DALO	/	<b>990</b>	/	<b>990</b>



## L'ancienneté de ma demande

	Je ne suis pas un locataire d'un logement social		Je suis déjà locataire d'un logement social	
Ma demande a entre 18 et 24 mois	<b>2</b>	/	<b>2</b>	/
Ma demande a entre 25 et 36 mois	<b>6</b>	/	<b>6</b>	/
Ma demande a entre 37 et 48 mois	<b>10</b>	/	<b>10</b>	/
Ma demande a entre 49 et 60 mois	<b>14</b>	/	<b>14</b>	/
Ma demande a plus de 60 mois	<b>19</b>	/	<b>19</b>	<b>500</b>



Mon contact lieu d'accueil :



**MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**

2, boulevard des Cités Unies

CS 70043

59040 Lille Cedex

T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ [lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr)

